

Questionnaire de Sauvons l'Europe

1) Quel est le projet réalisé ou le sujet traité par l'Union européenne au cours de la dernière législature que vous avez trouvé le plus satisfaisant ou à valoriser ?

Au cours de cette législature le Parlement européen a montré à plusieurs reprises son implication déterminante sur des sujets majeurs au-delà de son travail normal :

- directive services : abandonnée par le Conseil et la Commission, cette directive est devenue réalité grâce au PE

- REACH: enfin une réglementation existe au niveau des produits chimiques,

- changement climatique : le PE a sans cesse aiguillonné la Commission et le Conseil pour accélérer et améliorer les dispositifs

2) Quel est le projet réalisé ou le sujet traité par l'Union européenne au cours de la dernière législature que vous avez trouvé le moins satisfaisant ?

il est regrettable que le Traité Constitutionnel rebaptisé Traité Simplifié ou Traité de Lisbonne ne soit toujours pas devenu réalité. Il pénalise ainsi l'organisation de nos institutions et retarde l'accroissement des pouvoirs démocratiques pour les citoyens, les parlements nationaux et le Parlement européen.

3) Au regard de votre pratique des institutions communautaires, quels sont les points positifs et les points négatifs dans le fonctionnement de ces institutions ?

1/ CONSEIL: il est regrettable que certains pays accordent une place trop importante à leur intérêt personnel face à la nécessité d'arriver à un compromis européen.

2/ COMMISSION: la Commission a non seulement insuffisamment utilisé son pouvoir d'initiative mais elle a retardé la mise en œuvre de certains dispositifs tels que la mobilité urbaine.

3/ PARLEMENT :

- en positif voir réponse à la question n°1

- en négatif : le choix des deux grands groupes de se partager la présidence par tranche de 2.5 ans.

4) Quel est le projet que vous souhaiteriez réaliser pour les années à venir ?

Après l'adoption de mon rapport concernant la prise en compte des villes au niveau européen, puis la possibilité désormais reconnue aux villes de bénéficier de fonds européens, je souhaite développer cette prise en compte des situations urbaines et périurbaines tant d'un point de vue financier que d'un point de vue de méthodes de travail permettant aux citoyens de recueillir les bénéfices d'actions désormais conduites avec plus de cohérence.

Jean Marie BEAUPUY